

**Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de la série DA)
24 juillet 2023**

Ce document contient des renseignements essentiels sur : Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (le « fonds ») que vous devriez connaître. Le programme d'achats périodiques par sommes fixes de Gestion mondiale d'actifs CI est une méthode systématique qui vous permet d'investir dans un autre fonds admissible géré par Gestion mondiale d'actifs CI au fil du temps. Chaque semaine, nous investirons 1/52e de votre placement initial dans la série DA du fonds dans un fonds cible DA/DF que vous aurez préalablement choisi parmi une liste de fonds admissibles. Veuillez consulter les aperçus du fonds cible DA/DF pertinent pour obtenir de plus amples renseignements sur les fonds cibles DA/DF. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion mondiale d'actifs CI au 1-800-792-9355 ou à servicefrancais@ci.com, ou visitez notre site Web au www.ci.com/fr/.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	CA FAI: DA500	Gestionnaire du fonds :	Gestion mondiale d'actifs CI
Date de création de la série :	1 août 2023	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	1,86 milliard \$	Distributions :	Chaque mois; gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre; réinvestissement par défaut dans des parts supplémentaires
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible parce que la série du fonds est nouvelle.		Placement minimal : 1 000 \$ (initial et subséquent)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de placement de maximiser le revenu mensuel des porteurs de parts tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôts à intérêt élevé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mai 2023)

1. Banque Nationale du Canada, compte d'épargne à intérêt élevé	34,2 %
2. Banque Scotia, compte d'épargne à intérêt élevé	20,5 %
3. Banque Canadienne Impériale de Commerce, compte d'épargne à intérêt élevé	20,5 %
4. Banque Scotia, compte d'épargne à intérêt élevé 2	16,6 %
5. Banque de Montréal, compte d'épargne à intérêt élevé	8,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements	100,0 %

Nombre total de placements 5

Répartition des placements (au 31 mai 2023)

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » et « Information propre à chacun des opc décrits dans le présent document » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de la série DA)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de série DA du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des titres de série DA du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible, car la série existe depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série DA du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible, car la série existe depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des titres de série DA du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible, car la série existe depuis moins de douze mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- cherchez un rendement plus élevé sur les soldes de trésorerie
- voulez un placement à court terme et liquide
- avez une tolérance au risque qui est faible
- souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds du marché monétaire tout en détenant progressivement les titres d'un fonds admissible préalablement choisi géré par Gestion mondiale d'actifs CI
- êtes à l'aise avec le concept d'échanges automatiques contre les titres d'un fonds admissible préalablement choisi géré par Gestion mondiale d'actifs CI au cours d'une période de 52 semaines
- cherchez à réduire le risque associé au moment choisi pour investir une somme forfaitaire unique dans les titres d'un fonds admissible préalablement choisi géré par Gestion mondiale d'actifs CI.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de la série DA)

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la série DA du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous pouvez souscrire des titres de série DA du fonds uniquement selon l'option avec frais d'acquisition.

Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux		
de 0 % à 5,0 % du montant investi	De 0 \$ à 50,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none">• Vous choisissez le taux avec votre représentant.• Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de la série DA)

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Les frais de la série du fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration, les frais d'opérations et certains frais du fonds. Les frais de gestion annuels de la série DA sont 0,39 % de la valeur de la série du fonds et les frais d'administration de la série DA sont 0,05 % de la valeur de la série du fonds. Comme la série est nouvelle, certains frais du fonds et ses frais d'opérations ne sont pas disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Gestion mondiale d'actifs CI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est en fonction de la valeur de votre placement et est payée à partir des frais de gestion du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous détenez. Les taux exacts des fourchettes indiquées ci-après sont déterminés en fonction du taux applicable à la série du fonds cible DA/DF contre laquelle le placement dans des titres de série DA sera échangé dans le cadre du programme d'achats périodiques par sommes fixes.

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	de 0 % à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 \$ à 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Il n'y a pas de frais d'opérations à court terme pour ce fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds.
Frais pour les chèques sans provision	Il y a des frais de 25 \$ pour tous les chèques retournés faute de provision.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, qui sont plus détaillés, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2^e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Sans frais : 1 (800) 792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com
www.ci.com/fr/

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les organismes de placement collectif, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.